

**MINISTERE DE TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°17/2020

**« TRAVAUX D'ARRETS TECHNIQUES DE HUIT (08) REMORQUEURS
DE L'OMMP ».**

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) se propose de lancer un appel d'offres à travers le système d'achat public en ligne (TUNEPS) pour la réalisation des travaux d'arrêts techniques de huit (08) remorqueurs de L'OMMP détaillés comme suit :

Lot n 1 :

- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage du remorqueur SYPHAX du port de SFAX
- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage du remorqueur JOUMINE du port de BIZERTE
- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage du remorqueur RAFRAF du port de BIZERTE

Lot n 2 :

- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage du remorqueur IBN NOAMENE du port de ZARZIS.
- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage du remorqueur IBN KHALDOUN de port de GABES
- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage du remorqueur IBN NAFAA du port de SOUSSE
- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage du remorqueur IBN MEHRI du port de SFAX.

Lot n 3 :

- Travaux d'arrêt technique, travaux de carénage, fourniture et remplacement d'un moteur de propulsion du remorqueur TACAPES du port de la Goulette.

La consistance de ces travaux est détaillée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) respectif à chaque lot et aux dossiers des plans s'il ya lieu.

Les remorqueurs objet du présent appel d'offre font l'objet de remorquage de leurs ports d'attache au chantier du soumissionnaire et du chantier au port d'attache après essais concluants au chantier.

Les sociétés qui sont admises à participer au présent appel d'offres doivent être des sociétés dûment autorisées, à exploiter des chantiers navals , d'acquérir , de livrer et d'installer des équipements maritimes , de procéder aux interventions souhaitées dans les délais contractuels et de garantir la qualité des travaux exécutés .Ces sociétés doivent être titulaires d'un agrément de chantier de réparation naval et/ou chantier de construction navale .

Les soumissionnaires peuvent participer à un ou plusieurs lots séparément et non pour une partie d'un lot à défaut de rejet de son offre.

Les soumissionnaires peuvent être retenus pour un ou plusieurs lots.

Le soumissionnaire doit être inscrit sur le système d'achats publics en ligne TUNEPS et peut télécharger gratuitement le cahier des charges à travers le site **www.tuneps.tn**.

S'il n'est pas encore inscrit, le soumissionnaire doit contacter l'unité d'achat public en ligne (TUNEPS) via les coordonnées ci-après :

- Adresse : Bab El Assel – 1006 Tunis – Tunisie.
- Téléphone : (216) 70.130.340
- Site web : www.tuneps.tn
- E-mail : tuneps@pm.gov.tn

L'envoi des offres techniques et financières se fait obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn), et les offres doivent être présentées conformément à l'article (10) des conditions d'appel d'offres.

Quant aux documents suivants :

* Un cautionnement provisoire ou une caution bancaire constituant un cautionnement provisoire ou bordereau de versement original au compte de l'OMMP : (Agence BNA : N° 03 003 0380115004503 94) d'un montant de :

- Lot n°1 : Quarante-trois mille (43000) Dinars tunisiens.

- LOT N°2 : Vingt-trois mille neuf cents (23900) Dinars Tunisiens.

- LOT N°3 : Trente-six mille (36000) Dinars Tunisiens.

* Extrait de l'inscription du soumissionnaire au registre national des entreprises (registre de commerce), pour les soumissionnaires résident en Tunisie ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résident en Tunisie,

leur envoi se fera à travers la procédure hors ligne avant la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres.

En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement et indiqué dans le manuel des procédures de passation des achats publics en ligne TUNEPS, il est possible d'envoyer une partie de l'offre hors ligne , **à l'exception** de tous les documents constitutifs de l'offre financière ainsi que les documents relatifs aux critères d'évaluation techniques et financières. Auquel cas, le soumissionnaire est tenu de mentionner dans son offre envoyée en ligne, la liste des pièces faisant partie de son offre envoyée hors ligne.

En cas de discordance entre l'offre en ligne et les documents envoyés, en complément hors ligne, l'offre en ligne fait foi.

La partie de l'offre envoyée hors ligne doit être consignée dans une enveloppe extérieure fermée et scellée et indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet et sur laquelle est inscrite la mention suivante :

**« A Ne pas ouvrir, Appel d'Offres N°17/2020 :
« TRAVAUX D'ARRETS TECHNIQUES DE HUIT (08) REMORQUEURS DE
L'OMMP ».**

et doit parvenir à l'OMMP au plus tard le **mardi 26 janvier 2021 à 10h00** par voie postale sous pli recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre central de l'O.M.M.P au nom de :

*Monsieur le Président-Directeur Général de
l'Office de la Marine Marchande et des ports*

à l'adresse suivante :

*Office de la Marine Marchande et des Ports
Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette*

Et ceci dans les délais fixés pour la réception des offres.

Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi

Le dernier délai fixé pour la réception des offres est le **mardi 26 janvier 2021 à 10h00**. La séance d'ouverture des offres n'est pas publique et se tiendra le **mardi 26 janvier 2021 à 10h30**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(120)** jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.